



A Mme Josiane COSTANTINO-BOSSUET
DRH ASF
Directions Support
74 allée de Beauport
CS 90304
84278 VEDENE Cedex

Objet : Préavis de grève du 05/10/21

Courrier remis en main propre

La Bastide, le 22 septembre 2021

Madame,

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF et UNL appellent à la mobilisation de l'ensemble des travailleur-ses du secteur privé et public, et la jeunesse.

En cette rentrée, l'emploi est une des préoccupations essentielles des jeunes et du monde du travail.

La précarité est en forte hausse, et malgré une opposition unanime, la mise en œuvre de la réforme de l'assurance chômage reste d'actualité.

Le retour de la réforme des retraites que nous avons combattue et empêchée revient à l'ordre du jour. Gouvernement et patronat veulent imposer de nouveaux reculs sur les retraites.

Ainsi, et pour répondre à cet appel, conformément aux articles L.2511-1, L.2512-2 et suivants du Code du travail, j'ai l'honneur de vous informer que le syndicat CGT-ASF prévoit un mouvement de grève le 5 octobre 2021.

Cette grève se déroulera du lundi 4 octobre à 20h au mercredi 6 octobre 2021 à 6h.

Cette action collective concerne tous les salariés de l'entreprise dont les revendications sont les suivantes :

- Une augmentation brute mensuelle de 100 € pour tous les salariés.
- L'arrêt de la précarité par l'embauche en CDI de tous les salariés en CDI Intermittents.
- L'embauche en CDI de salariés dans les filières viabilité, péage et ES.
- Le remplacement par des recrutements externes en CDI de tous les départs.
- L'attribution d'une prime COVID particulièrement pour les salariés présents sur le terrain et exposés pendant les confinements.

Reçu en main propre

21.08.21

Pour la CGT-ASF,

Gwenaëlle LABARTHE